LETTRE à M*** Docteur en Médecine, où l'on éxamine si le Péritoine enveloppe immédiatement les intestins.

VOUS m'aviez flaté, Monsieur, dans votre réponse à la Lettre que j'avois eu l'honneur de vous adresser sur quelques observations anatomiques, qu'il n'y avoit rien contre les régles de l'Anatomie; cependant cette même Lettre a donné lieu à une de ces Critiques améres, que l'envie de s'élever sur les ruines d'autrui fait entreprendre, (a) & où on cherche moins à instruire le Public, qu'à se donner soi-même pour un homme d'une suffisance reconnuë. Je sçais que le parti le plus sage seroit de mépriser ces sortes de Critiques, mais je sçais aussi que le mal se communique; que des esprits prévenus, en préviennent d'autres; que ces préventions passent de la Ville à la Campagne, & qu'il seroit à craindre qu'à la fin ma réputation n'en souffrît. Essayons donc de me justifier sur l'erreur grossiere dans laquelle on prétend que je suis tombé.

J'ai dit, par apostille, dans ma Lettre précédente du 21 Avril dernier, en parlant du Péritoine à la note *c. C'est une membrane qui enveloppe immédiatement les intestins*; & sur le mot Epiploon à la note *e. C'est une tunique graisseuse qui flotte sur les intestins.*

On a soûtenu hautement que le péritoine n'enveloppoit pas immédiatement les intestins, & que c'étoit, en fait d'Anatomie, une faute aussi grave que répréhensible, & que j'étois en contradiction avec moi-même.

Je commence par féliciter mon Censeur, de ce qu'il a bien voulu pour la premiere fois discuter un point d'Anatomie : s'il n'a pas été heureux dans cet éxamen, il ne faut pas lui en faire un crime; c'est son coup d'essai. Il avoit sagement affecté jusqu'alors de regarder cette science comme étrangere à son art; cependant (b) sans l'Anatomie, la Médecine n'est plus qu'une chimére, ou tout au plus qu'un pur empyrisme.

D'ailleurs

(a) *Eò scilicèt consilio ut ipsi pluris æstimentur, & super aliorum ruinis viam sibi sternant ad famam; id quod viris litteratis indignum prorsùs est, imò & vilioribus artificibus, modò probitatem colant.* Sydenham, pag. 89.

(b) *Ita latè in omnem universæ Medicinæ ambitum anatomica notitia pertinet, sine qua illa aut nulla omninò est, aut empyrica.* Frind. de Febribus Commentar. 11. p. 15.

D'ailleurs il y a dans les parties internes du corps humain une proportion, un ordre, une harmonie, qui charment un esprit attentif. Pour moi, je ne rougis point d'avouer à mon Censeur, que j'ai été long-temps disciple d'un de nos plus grands (*a*) Anatomistes ; que plus d'une fois, le Scalpel à la main, j'ai tâché de découvrir les secrets de la nature ; en un mot, que je n'ai rien négligé pour faire quelques progrès dans l'Anatomie, & dans tout ce qui a rapport à la Médecine. Mais venons au fait ; & si mon sçavant Antagoniste ne veut pas se rendre à mes raisons, qu'il aît au moins la complaisance de déférer au jugement des Maîtres de l'art.

Qui a jamais mis en doute si le péritoine enveloppe immédiatement les intestins & tous les visceres du bas ventre, à l'exception de ceux qui sont dans le bassin, comme la vessie, l'*uterus*, &c. qu'il recouvre seulement, & leur envoie quelques petits prolongemens de son tissu cellulaire, appellé par quelques-uns sa lame externe, ainsi qu'aux cordons spermatiques, ligamens ronds, vaisseaux cruraux, &c. auxquels il forme comme une espece de gaîne, pendant que sa lame membraneuse, proprement dite, conserve toujours la forme de sac ?

Par quelle espece de prodige ne sera-t-il plus vrai, que le péritoine est la derniere des enveloppes qui contiennent & enferment les intestins & tous les visceres du bas ventre ? à quelle École a-t-on donc appris cette nouvelle doctrine ? Qui dit derniere dans ce cas, dit immédiate : d'ailleurs le mot de péritoine n'emporte-t-il pas avec lui son usage, qui veut dire, selon le Grec d'où il dérive, tendre à l'entour ? Or une membrane qui est étenduë sur tous les intestins & visceres du bas ventre, ne les enveloppe-t-elle pas immédiatement ? Mais outre que le péritoine est la seule tunique qui enveloppe les intestins & autres visceres du bas ventre comme un sac commun ; si nous le suivons par une analyse anatomique plus recherchée, nous verrons qu'il ne peut les envelopper plus immédiatement.

Lorsque le sac du péritoine est arrivé sur le corps des vertebres, les deux côtés qui s'y rencontrent, après s'être joints, forment un prolongement transversal qui vient gagner le mesentére ; là ils se séparent de nouveau, & se prolongeans l'un d'un côté, l'autre de l'autre, vont se réünir sur la partie convexe des intestins, & en forment la tunique extérieure. N'ayant donc égard qu'à ce qui paroît *primo aspectu*, il est visible

(*a*) Mr. Ferrein, Docteur Régent de la Faculté de Paris & de Montpellier, Professeur en Médecine au College Royal, & d'Anatomie & Chirurgie au Jardin du Roi.

visible que les intestins sont enfermés immédiatement sous le péritoine, indépendamment de l'enveloppe particuliere qu'ils en reçoivent : le péritoine fournit également la tunique extérieure des autres visceres du bas ventre, comme du foie, de la rate, &c. c'est lui qui forme la duplicature membraneuse qui attache le foie au diaphragme, celle qui accompagne le cordon ombilical, pour maintenir les deux artéres & la veine qui vont au *placenta* du fœtus ; en un mot, le péritoine est le seul sac commun interne, qui enveloppe & enferme immédiatement tous les intestins & autres visceres du bas ventre, & il les embrasse de nouveau & d'une maniere plus éxacte par une duplicature membraneuse, ainsi que je le viens d'expliquer. Donc en disant que le péritoine enveloppoit immédiatement les intestins, comme la derniere tunique interne qui ferme l'abdomen ; c'est une vérité & une démonstration anatomique qui n'a jamais souffert la moindre difficulté, & connuë de ceux même qui n'ont qu'une notion très-superficielle de l'Anatomie.

La derniere maniere dont le péritoine enveloppe les intestins & les autres visceres du bas ventre, en se repliant sur eux, est réservée aux vrais Anatomistes, qui n'ont pas dédaigné de prendre le Scalpel pour chercher dans les sujets de l'Anatomie comparée, ou autres, ce que la nature y a de plus caché. C'est par ce moyen qu'on parvient à découvrir le jeu & le méchanisme des parties du corps humain, à s'assurer du siége des maladies, à en prévoir ou en éviter les écueils & les dangers ; c'est par cette connoissance, toujours fondée sur la nature & l'analyse des moyens & des différens remédes que l'on doit employer, que le Médecin ne craint pas de s'égarer dans la pratique : enfin c'est par ces connoissances réünies, qu'il fait plus de progrès en un an, que n'en feroit dans toute sa vie celui qui n'a pour guide qu'un certain usage & une espece de routine. *Certum est*, dit un célébre (a) Auteur, *Medicum doctum & eruditum, cùm ad artis usum se accingit, plus experientiæ uno anno comparaturum, quàm indoctus quispiam integro sæculo ; & non nisi à perito & docto acquiri posse.*

Ce simple exposé suffiroit, sans doute, pour convaincre ceux qui ont quelques notions d'Anatomie, que le péritoine enveloppe immédiatement les intestins ; voyons si de ce que j'ai avancé que l'Epiploon flottoit sur les intestins, on est en droit d'en conclure : *Donc le péritoine ne les enveloppe pas immédiatement.*

L'Epiploon est un réseau adipeux, qui doit être regardé comme une dépendance des intestins ; puisqu'il est formé par le prolongement de la tunique extérieure de l'estomac & du colon, provenant de la grande courbure

(a) *Primerosius de vulgi erroribus*, pag. 41.

courbure de l'un & de l'autre, & qui forme une duplicature en forme de bourse ou gibbeciere, qui bien loin d'envelopper quelque chose, est toujours applatie sur elle-même dans l'état naturel, destinée à la secrétion d'une liqueur fine & onctueuse pour des usages qui font éclater la puissance & la sagesse de leur Auteur : cette bourse qui, dans l'état naturel, ne descend pas au delà de l'ombilic, doit donc être regardée comme une portion des intestins, qui se trouve enveloppée avec eux dans le sac du péritoine, leur enveloppe commune. Il seroit aussi absurde de prétendre que ce prolongement réticulaire, appellé le grand Epiploon, empêcheroit le péritoine d'envelopper immédiatement les intestins ; qu'il le seroit de penser que plusieurs autres portions adipeuses, dont l'une qui a ses attaches à la petite courbure de l'estomac & à la partie concave du foie, apellée petit Epiploon, & une infinité d'autres, nommées portions epiploïques (*a*) ou appendices adipeuses du colon & du rectum, permettroient de dire que le péritoine n'enveloppe pas immédiatement les intestins. Donc, lorsque j'ai avancé que l'Epiploon étoit une tunique qui flottoit sur les intestins, on a eu tort d'en conclure que le péritoine ne les enveloppoit pas immédiatement, puisqu'il est démontré 1°. Que le péritoine est le seul sac qui leur sert d'enveloppe. 2°. Que l'Epiploon n'est qu'une portion de la tunique externe de l'estomac & du colon, & qu'il est enfermé avec les intestins dans le péritoine, leur enveloppe commune.

N'entrons pas dans un plus grand détail. S'il reste encore quelque doute à mon Censeur, qu'il consulte le LEXICON BLANCARDI, ou Dictionnaire des termes de Médecine ; il y apprendra que le péritoine (*b*) est destiné à envelopper les intestins. Mais les enveloppe-t-il immédiatement ? car c'est sur ce mot que roule la contestation. Ecoutons l'Auteur de l'excellent traité des Hernies. (*c*) *Le péritoine est une membrane qui sert comme de sac, & qui renferme* IMMÉDIATEMENT *toutes les parties contenuës dans le bas ventre.*

Outre cette objection particuliere, que j'ai, ce me semble, suffisamment détruite, on m'en fait une générale, & on demande : Pourquoi dans une Lettre adressée à un Médecin, y mettre des notes pour expliquer les termes de son art ? ou si ces notes ne sont faites que pour ceux à qui ces termes ne sont point familiers, pourquoi ne les pas expliquer tous indistinctement ?

(*a*) Qui sont, selon l'illustre Mr. Winslow, autant de petits Epiploons.

(*b*) *Peritoneum est membrana quæ totum abdomen interiùs, ejusque viscera exteriùs circumvestit.*

(*c*) Imprimé à Paris en 1749, tom. 1. p. 10.

indiſtinctement ? Il eſt vrai, Monſieur, que mon premier deſſein étoit uniquement de vous faire part de ces obſervations, & alors ces notes étoient ſuperfluës ; mais en cédant aux inſtances qui m'ont été faites de rendre la Lettre publique, j'avouë de bonne foi, que chaque terme de l'art auroit dû avoir ſa note particuliere : cette précaution auroit été d'autant plus ſage, que mon Cenſeur lui-même s'eſt trompé ſur l'uſage du Péritoine & de l'Epiploon, malgré la définition éxacte que j'avois donnée de l'un & de l'autre. Mais eut-il été bien décent d'expliquer certains termes de l'art ?

Mon Cenſeur a relevé avec chaleur quelques conſtructions de phraſes, prétendues vicieuſes ; il a vétillé ſur les points & les virgules. Laiſſons-le briller dans ce genre d'érudition, & ſouvenons-nous qu'il n'eſt pas tant queſtion de ſçavoir des choſes, (*a*) que d'en ſçavoir d'utiles. Il a été moins heureux dans quelques mauvais Vers ſatyriques qu'il a répandus dans le Public, & qui ont ſervi de réponſe à ma Lettre. Devois-je m'attendre, de la part d'un Médecin, à une pareille production ? Comment mon Confrere qui connoît mieux ſans doute les Poëtes latins, que les Ruiſch, les Malpighi, les Duverney, les Winſlow & autres grands Médecins anatomiſtes, ne s'eſt-il pas rappellé ce que dit Horace : *Les Medecins ne ſe mêlent que de la Médecine ; les Artiſans ne s'appliquent qu'à leur métier : mais pour la Poëſie, tout le monde s'en mêle, ſçavans & ignorans.*

Quod Medicorum eſt,
Promittunt Medici : tractant fabrilia fabri.
Scribimus indocti doctique Poëmata paſſim. (*b*)

Pour ne laiſſer rien à deſirer, ajoûtons au raiſonnement une autorité ſans replique. La Faculté de Paris a prononcé en ma faveur ; la Lettre & le Certificat cy-joint en font foi.

Après ce témoignage authentique, j'eſpere que mon Confrere n'héſitera plus à me rendre juſtice. Je paſſe ſous ſilence ces injuſtes procédés, ces invectives groſſieres qu'il m'a ſi libéralement prodiguées ; je les lui pardonne, & j'oſe même aſſurer que ſi dans un entretien que le haſard avoit fait naître, des ſaillies trop impétueuſes ne l'euſſent pas emporté ſur ſa raiſon, il ne ſe ſeroit point échapé avec autant d'indécence : *Jurejurando affirmare audeam*, diſoit Hypocrate, (*c*) *Medicum ratione utentem, alternm nunquàm injurioſè calumniaturum.* Je rends volontiers

(*a*) *Qui utilia, non qui multa novit, ſapit.*
(*b*) *Epiſt. lib. 2. Epiſt. 1.*
(*c*) *Lib. de Precept.*

volontiers hommage à ses autres talens pour l'élocution, & peut-être pour quelques points de la belle littérature; mais l'amour du bien public & l'honneur de la profession m'engagent en même temps de lui remettre sous les yeux ces paroles d'un de nos plus célébres Auteurs.

Neque Medicus, cui non alia quàm curandorum morborum provincia decernitur, quantumlibèt ingenio, cæterisque animi dotibus valeat, in Arte verè Medica proficiet, qui non tam in occulta methodo, quam in curiosis speculationibus cerebrum fatiget, ad homines Orco eripiendos nihilum facientibus: quæ quidem prævaricatio . . . effecit tandem, ut quæ Medica appellatur, reverà confabulandi garriendique potiùs sit ars, quàm medendi. (a)

Toute la science d'un Médecin doit se concentrer dans la connoissance & la guérison des maladies: de quelque esprit qu'il se flate, quelques talens qu'on lui suppose, il ne peut être vraiment Médecin, qu'en s'appliquant sérieusement à la recherche de ce que la nature a de plus caché; c'est en vain qu'il s'épuise dans l'étude de mille autres spéculations, son cerveau en souffre, & le malade n'en retire aucune utilité: delà vient que, par une telle prévarication, la Médecine ou l'art de guérir n'est plus, pour ceux qui en abusent, que l'art d'agiter en beaucoup de paroles des questions inutiles.

Tels sont les moyens que j'ai cru devoir employer pour ma justification. Je suis avec le plus inviolable attachement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant Serviteur NAVIER, *Docteur en Médecine, Associé-Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.*

A Chaalons sur Marne le 2 Juillet 1751.

(a) Syden. pag. 407.

MONSIEUR,

Dans votre Lettre manuscrite intitulée: Lettre à M*** Docteur en Médecine, où l'on éxamine si le Péritoine enveloppe immédiatement les intestins, *il paroît que ce sont les deux notes* C *&* E *de votre Lettre imprimée du* 21 *Avril que l'on attaque, & qui sont le seul objet de la chicane que l'on*

vous cherche aujourd'hui. C'eſt pour vous juſtifier, que vous demandez juſtice à la Faculté de Médecine de Paris; c'eſt auſſi pour cela qu'elle m'a nommé Commiſſaire. Je crois avoir ſatisfait à mon devoir dans le préſent Certificat, lequel paroît ſuffiſant pour vous donner gain de cauſe, ſans rien bleſſer de la vérité. Je ſuis très-flaté de trouver cette préſente occaſion, pour vous témoigner la ſincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

HERISSANT.

A Paris le 24 Juin 1751.

JE ſouſſigné Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Societé Royale de Londres, & Profeſſeur de Chirurgie latine; Certifie avoir lu par ordre de ladite Faculté une Lettre manuſcrite intitulée : *Lettre à M *** Docteur en Medecine, où l'on éxamine ſi le Péritoine enveloppe immédiatement les inteſtins*, par Monſieur Navier, Docteur en Médecine, & correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Dans cette Lettre l'Auteur dit, 1°. Que *lorſque le ſac du Péritoine eſt arrivé ſur le corps des vertebres, les deux côtés qui s'y rencontrent, après s'être joints, forment un prolongement tranſverſal qui vient gagner le meſentére; là ils ſe ſéparent de nouveau, & ſe prolongeans l'un d'un côté, l'autre de l'autre, vont ſe réünir ſur la partie convexe des inteſtins, & en forment la tunique extérieure.* 2°. Que *le Peritoine en embraſſant les inteſtins par une duplicature membraneuſe, les enveloppe immédiatement.* 3°. Le même Auteur dit que *l'Epiploon eſt un réſeau adipeux qui eſt une dépendance des inteſtins, & comme une eſpece de prolongement de la tunique extérieure de l'eſtomac & du colon*, lequel *flotte ſur les inteſtins.* Je n'ai rien trouvé que de vrai dans ces propoſitions, & que de très-conforme à ce qu'on admet aujourd'hui ſur cette matiere; en foi de quoi j'ai livré le préſent Certificat. A Paris le 24 Juin 1751.

HERISSANT.

A CHAALONS,
Chez la Veuve BOUCHARD, Imprimeur du Roi & de la Ville.